

« Journée de Souveraineté retrouvée » : Choguel Kokalla Maïga rend hommage au Peuple malien

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 16 JANVIER 2023

1265

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Transition

Les prescriptions du Dr Ahmed Sow



Célébration de la journée de la souveraineté retrouvée : L'esprit patriotique renaît



Infrastructures : Le nouveau siège de la direction de l'Office Central des Stupéfiants inauguré



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

15 Janv.
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

361

Nouveaux cas confirmés

00

Nouveaux guéris

00

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

646 580 Vaccinations incomplètes

2 854 360 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

32 772

Guéris

31 952

Décès

743

dont 01 fait l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.11



P.15



P.23



/ Une /



Transition : Les prescriptions du Dr Ahmed Sow

P.5

/ Brèves /



Primature : Le premier ministre dans ses œuvres sociales

P.10

Mali : Quatre gendarmes tués dans une embuscade

P.10

Communiqué de la CMAS de l'imam Mahmoud Dicko relatif à l'agression du convoi de son parrain

P.11

14 janvier : Le Mali décrète fériée la journée nationale de la souveraineté retrouvée

P.11

Gabon : L'ambassadeur du Mali au Gabon retrouvé mort dans sa chambre à Libreville

P.12

/ Actualité /



Reconnaissance des mérites africains : Birama B. Sidibé parmi les 100 Africains les plus réputés

P.14

19ème session du CA du CERFITEX à Ségou : Des résultats importants enregistrés !

P.15

Coopération : Le Mali et l'Algérie renforcent leur coopération militaire

P.16

Infrastructures : Le nouveau siège de la direction de l'Office Central des Stupéfiants inauguré

P.17

/ Politique /



« Journée de Souveraineté retrouvée » : Choguel Kokalla Maïga rend hommage au Peuple malien

P.19

Analyse sur 2022 : Le président du parti DCA, Souleymane Dembélé, satisfait des autorités de la transition

P.21

Révision Annuelle des Listes Électorales (RALE) : MODELE Mali note un déficit de communication autour des opérations

P.23

Célébration de la journée de la souveraineté retrouvée : L'esprit patriotique renaît

P.25

Décryptage : 2023 : De vrais débats pour le Mali

P.27

Affaire URD : Gouagnon Coulibaly dézingué

P.28

/ Culture & société /



Exode rural : Un phénomène qui prend de l'ampleur

P.30

/ International /



Au Togo : Rare rassemblement de l'opposition

P.32

En RDC : Plus de soixante morts en une semaine dans des attaques en Ituri

P.33

/ Sport /



Coupe de France : Pays de Cassel défit le PSG en 1/16e de finale

P.34

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



Malikilé

VOUS SOUHAITE
UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE

2023



HAPPY NEW YEAR





Transition

Les prescriptions du

Dr Ahmed Sow

Après une analyse pointue sur la situation actuelle du pays, le technocrate, le politique, l'expert international, l'ancien ministre Ahmed Sow a formulé des propositions et des conseils à l'endroit des autorités de la transition, dont le colonel Assimi Goïta. C'était dans l'émission « le Grand débat » de Mali Online.

A l'entame de ses propos, Ahmed Sow s'est prononcé sur la situation économique, politique et sociale du Mali. Selon lui, les sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA contre le Mali, la diversification des partenaires du Mali dans le cadre de la lutte contre l'insécurité, la levée des sanctions, la question de la vie chère...ont dominé l'actualité au Mali en 2022.

Les acquis de la transition

Comme il le fait à chacun de ses passages sur des médias, Ahmed a salué certains acquis de la transition. Selon lui, les militaires au pouvoir ont pu amener l'armée malienne à faire confiance en elle-même. « **Il y a des formations, des recrutements, les acquisitions d'équipements. Aujourd'hui, je dirais que**

l'armée malienne est à mesure de faire face aux menaces des djihadistes », précise-t-il avant d'ajouter que « **c'est grâce à une meilleure gouvernance que nous avons pu acheter des équipements** ».

A l'en croire, la Transition a permis au Mali de retrouver une certaine dignité. Il indique que beaucoup de Maliens sont redevenus fiers, la corruption a beaucoup diminué.

Les propositions d'Ahmed Sow

Une désescalade, une diplomatie apaisée et une diplomatie de développement, l'organisation d'élections libres, crédibles et transparentes...sont, entre autres, ce que propose l'expert international. Mais avant, Dr Sow se montre opposé à l'initiative de la souveraineté retrouvée. « **Souveraineté retrouvée est un mot qui est une sorte d'insulte pour les autres, parce que le Mali a toujours été souverain. Ça fait 62 ans que nous sommes indépendants. Personne ne peut dire que Moussa Traoré était un soumis** »,



a-t-il laissé entendre avant d'ajouter : « **Qu'on me dise une dignité ou fierté retrouvée, oui ; mais qu'on ne me parle pas de souveraineté retrouvée** ». Ahmed Sow estime qu'en tant qu'un pays enclavé, pauvre, c'est un leurre de penser qu'on peut s'en passer des autres. Pour lui, il faut viser les intérêts des populations dans chaque décision. D'ailleurs, pour lui, une coopération n'est pas

synonyme d'une soumission. L'expert international trouve qu'il faut diversifier le partenariat, aller vers un apaisement des tensions. Concernant le gouvernement, Ahmed Sow propose de confier le Mali à des spécialistes dans certains départements ministériels : Économie, Agriculture, Transports, Eau et Électricité, Économie numérique et de la Communication...

Ahmed Sow a également formulé des conseils à l'endroit du président Assimi. « **Je demande au président Assimi de ne pas prendre part à cette élection, d'attendre. Parce que tout ce qu'il va faire, on va dire qu'il veut s'accrocher au pouvoir. Il est jeune, il est populaire, il a fait des œuvres sociales. Qu'il aille avec cette popularité. Je suis sûr qu'il va revenir** », a-t-il souhaité.

Aux Maliens, il a demandé leur implication pour la réussite des élections.

Ne pas exclure les Maliens de la diaspora dans la nouvelle constitution

L'ancien ministre Ahmed Sow s'est également prononcé sur l'élaboration de la nouvelle constitution. Pour lui, il faut faire une réforme constitutionnelle au lieu d'élaborer une nouvelle constitution. Pour lui, l'exclusion des Maliens de l'étranger est une erreur grave. Il estime que ces Maliens contribuent beaucoup pour l'économie malienne et que « **ce n'est pas le moment de les écarter** ».

Anguimé Ansama



■ Casimir Sangala



Nul besoin de cortèges pour être honoré. Avoir des privilèges comme être missionné par l'Etat, voir & nommer les dirigeants, être décoré, recevoir de gros cadeaux c'est autant d'honneur !

■ Ben Ibrahim



La prorogation de la transition est inévitable j'avoue

■ Ibrahima Boubacar Yoro Maiga



Le Réal ne mérite pas cette coupe. L'équipe qui a bien joué a gagné Félicitations au Barça

■ Ammy Baba Cisse



FUSI-Mali est officiellement devenu un parti politique. Ses responsables disaient avoir mobilisé 4 millions de signatures. NB: Ils ont participé aux ANR

■ Yacouba Doumbia



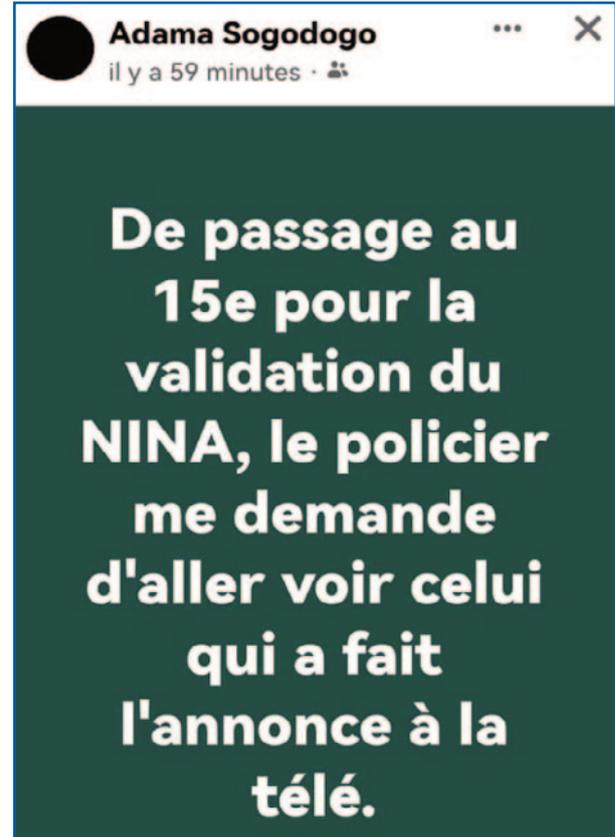
Le Président de l'Association des professionnels de la presse en ligne au Mali (APPEL-MALI), Modibo FOFANA a reçu le titre du citoyen d'honneur de la commune I du District de Bamako.



■ Tahirou Bah



Je ne déçois pas les amis moi. Le destin étant ce qu'il est, tout ce que je fais et dis, je mets ma conscience devant. Seul le Mali m'intéresse le reste c'est des détails de l'histoire



■ Mohamed Salia Touré



Ce samedi 14 janvier 2023, j'ai eu le plaisir d'animer un café au Urgol Café de mon frère et ami Dr Tiefing SISO KO. L'échange portait sur le thème : Penser l'avenir du Mali avec sa jeunesse. C'était l'occasion pour moi de mettre en avant les besoins urgents de formation et d'information de notre jeunesse. Une jeunesse bien formée condition indispensable pour inscrire le Mali sur la voie du développement. Merci à tous les participants.



■ Forces Armées Maliennes



Attaque terroriste d'une mission de sécurisation de la route #Kwala-#Mourdiah. Cela s'est passé ce matin vers 09h10 sur l'axe #Gomitra-#Kwala faisant 05 morts côté ami dont un charretier civil de passage, 03 blessés et 02 véhicules détruits.

■ Ibrahim Sysawane



L'armée malienne a fait des avancées énormes au niveau de l'équipement et la formation, mais je trouve indécent de choisir le 14 Janv pour fêter la libération du pays, puisque 75% du territoire est toujours occupé par les terroristes et rebelles. #Mali

■ KONATE Malick



Allahou Akbar ! Le cortège du Cheikh Imam Mahmoud Dicko, de retour de la Mecque, a été gazé par les forces de l'ordre sur la route de l'aéroport. Si je ne me trompe pas, on a vu des cortèges / caravanes des artistes ici qui ont été accueillis.

■ Wassim Nasr



#Syrie les Français de Firqat al-Ghouraba d'Omar Omsen enterrent Sofiane Merabet, Abou Hamza, originaire de #Nice mort d'une balle dans la tête ce dimanche ~ 3h du matin lors des derniers affrontements de Djebel al-Zawiya #Idelb avec l'armée syrienne



■ Mohamed Lilly



Une patrouille aérienne conjointe de FAMA et de Russes ont arrêté hier 13/01/2023 à Bokal (Commune de Nampala cercle de Ninon région de Ségou) Cinq personnes : 1 Mahmad Ag Attaher chef de site du dit lieu (Bokkal) 02 Agazzou Ag Barra forgeron 03 Mohamed Ag Fakit Malade mental

■ Larmes des pauvres



Contenir le #JNIM dans son dessein de conquête de la région de #Koulikoro avant que le cancer n'atteint le cœur du grand corps malade. La multiplication des incidents sécuritaires impactera négativement le fonctionnement des services sociaux de base.

#BurkinaFaso #Boulgou 13/01/23 les combattants du #JNIM exhibent dans les RS le butin récupéré dans l'attaque du commissariat de #Zoaga #Centre_est du pays.



Madouwa Prestige

Organic Herbal Teas



Tisane Madouwa

SCAN FOR INFO



Pour Femme / For Women

Tisane Damou

Lutte contre la sècheresse vaginale, infections urinaires donne une odeur fraiche / Revered by African Community for reducing urinary track infections, promoting natural vaginal moisture and neutralizing undesirable odors.

Ingredients: Nep nep & gongoli, gloue de gerofle, et plante secrète / nep nep & gongoli, cloves, miscellaneous herbs native to Mali, Africa.



20 tea bags / 100% natural

New York - USA : +1347 538 6505 / Mali - Africa : +223 95 36 37 22

Email : madouwa2019@gmail.com - Site : madouwaprestige.com

Primature : Le premier ministre dans ses œuvres sociales



En marge de la conférence sur la souveraineté retrouvée Choguel Kokalla Maïga a procédé à la remise de 50 motos tricycles aux personnes vivant avec handicap Première phase d'une opération qui porte sur près de trois cents tricycles destinés aux personnes les plus nécessiteuses dans 12 régions et le district de Bamako. Ce geste a été salué par les bénéficiaires qui estiment que le MALIKURA est bien en marche.

Le Premier ministre a placé son geste dans la vision du Président de la Transition qui a décidé de réduire le train de vie de l'État et faire en sorte que tous les maliens se sentent fiers du Mali. Cette vision qui consiste à redonner au Mali sa dignité et sa souveraineté est partagée et soutenue aujourd'hui par l'écrasante majorité des maliens un soutien qui s'est manifesté ce 14 janvier 2022 au lendemain de l'embargo imposé à notre pays par la CEDEAO.

Depuis la rectification de la Transition dira le Premier ministre, les maliens ont constaté avec bonheur que la volonté des autorités est d'assurer la souveraineté totale et entière du Mali. Ceci à travers la montée en puissance des FAMa, capables aujourd'hui de se déployer sur l'ensemble du Territoire de façon autonome.

A travers aussi et surtout une gestion vertueuse de l'État ce qui a rendu possible un investissement de plus de 200 milliards pour améliorer les conditions de vie des maliens sans aide extérieure.

Qui pouvait imaginer que le Mali pouvait se doter de vecteurs aériens au regard des contraintes de toutes sortes qui affectaient notre pays et notre armée ?

Qui pouvait imaginer qu'en l'absence de toute aide extérieure le Mali pouvait faire face à ses charges intérieures et honorer ses engagements extérieurs ?

Et pourtant, à fait remarquer Choguel Kokalla Maïga, le Mali est resté debout grâce au leadership du Colonel Assimi Goïta. C'est du reste ce qui a changé dans le pays sinon nous vivons les mêmes réalités qu'avant, nous avons les mêmes hommes, la même armée. C'est bien le leadership qui a changé a martelé le Premier ministre.

C'est à ce niveau qu'il faut situer les raisons du respect de la fierté des maliens aujourd'hui.

Source : CCOM PRIMATURE

Mali : Quatre gendarmes tués dans une embuscade



Quatre gendarmes maliens ont été tués et trois blessés dimanche dans une embuscade dans l'ouest du pays sahélien en proie aux attaques jihadistes, a indiqué la gendarmerie.

Deux véhicules de gendarmerie ont été brûlés et deux autres, surmontés de mitrailleuses, ont été capturés par les assaillants lors de cette opération menée à Kouala, a-t-elle ajouté. Deux assaillants ont été tués et d'autres faits prisonniers.

La gendarmerie n'a pas précisé dans son message à qui l'attaque était attribuée. Les gendarmes, comme l'armée, les forces étrangères et tout ce qui représente l'État sont la cible des groupes jihadistes.

Le Mali subit depuis 2012 la propagation jihadiste et une profonde crise multidimensionnelle, politique, économique et humanitaire. Partie du nord, la violence touche surtout le centre et l'est et s'est étendue aux Burkina Faso et Niger limitrophes. Mais elle n'épargne pas l'ouest et gagne vers le sud, alarmant les autres voisins du Mali comme le Sénégal.

La junte au pouvoir depuis 2020 s'est détournée de l'ancien allié français et de ses partenaires, et tournée militairement et politiquement vers les Russes. Elle affirme avoir acculé à la défensive les jihadistes affiliés à Al-Qaïda et à l'organisation État islamique.

Le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga déclarait au cours de la semaine écoulée qu'il n'y avait plus de partie du territoire où l'armée ne pouvait plus aller, alors que les autorités reconnaissent auparavant que deux tiers du territoire échappaient au contrôle de l'État.

Ce constat sécuritaire est cependant contredit par des experts et par un récent rapport de l'ONU selon lequel les conditions de sécurité ont continué à se détériorer dans le centre du Sahel, « en particulier au Burkina Faso et au Mali ».

Source : lefigaro

Communiqué de la CMAS de l'imam Mahmoud Dicko relatif à l'agression du convoi de son parrain



La CMAS de l'imam Mahmoud Dicko informe l'opinion nationale et internationale de ce qui suit :

Le 14 janvier 2023 notre parrain, imam Mahmoud Dicko est venu de l'Arabie Saoudite où il a été élu membre permanent du bureau de la ligue islamique mondiale et aussi membre de son bureau des ulémas.

Suite à ces distinctions, ses amis, sympathisants et collaborateurs ont décidé d'aller l'accueillir pour magnifier l'honneur qui a été fait aux Musulmans du Mali et de l'Afrique par cet acte.

Arrivés à l'aéroport, nous avons été d'abord surpris par l'important dispositif sécuritaire (Garde nationale et la police) déployé pour le maintien de l'ordre.

Nous, les responsables avons directement demandé à nos partisans de respecter les consignes sécuritaires. Chose qui a été faite.

Malgré cela, nous avons été surpris de l'agression du convoi de l'imam par des Jets de gaz lacrymogène.

La CMAS condamne avec la dernière rigueur cette agression et interpelle la justice malienne et le ministère de la Sécurité et de la Protection Civile pour faire la lumière sur cette agression de notre Parrain et situer les responsabilités. Car, rien ne peut justifier cet acte des services de sécurité contre des fidèles musulmans sortis pour glorifier l'islam.

Fidèles à ses idéaux, la CMAS demande à toutes personnes croyant aux valeurs prônées par l'imam de rester mobilisées, debout, déterminées et surtout sages derrière l'homme.

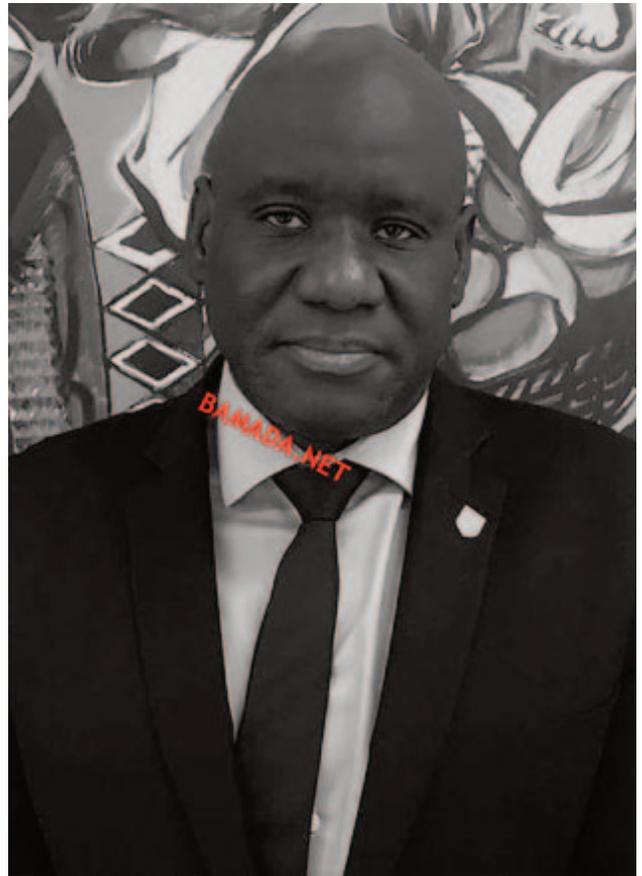
Enfin, nous remercions tous les Maliens pour l'accueil et leurs soutiens. Qu'Allah les bénisse ainsi que le Mali. Fail à Bamako le 15 janvier 2023.

Le Coordinateur Général Youssouf Daba DIAWARA

Siège social : Bamako MALI - Contact : 92158909/66849600

E-mail : cmasp449@gmail.com

Gabon : L'ambassadeur du Mali au Gabon retrouvé mort dans sa chambre à Libreville



Ses causes de la disparition restent inconnues. L'Ambassadeur du Mali au Gabon, Mamadou Mandjou Berthé, a été retrouvé mort dans sa chambre samedi, 14 janvier courant, a rapporté l'Agence gabonaise de presse (AGP) sur son site.

Pour l'instant, les causes de la disparition du diplomate malien restent inconnues.

Conduit à l'hôpital d'instructions des armées d'Akanda, son décès y aurait simplement été constaté par les professionnels de la santé.

« En effet, SEM Mamadou Mandjou Berthé, ambassadeur du Mali à Libreville, précédemment en poste à Bruxelles, de 2019 à 2022, a été rappelé à Dieu ce samedi 14 janvier 2022, à Libreville au Gabon » a indiqué la représentation diplomatique malienne de Bruxelles sur sa page facebook sans donner plus de détails.

L'information du décès du diplomate malien a été confirmée, à Anadolu par une source au ministère des Affaires étrangères de la coopération internationale sans donner plus de détails.

Amarana Maiga / Source : AA

www.malikile.com

14 janvier : Le Mali décrète fériée la journée nationale de la souveraineté retrouvée

Le Mali a célébré, samedi, la 1ère édition de la Journée nationale de la souveraineté retrouvée, jour déclaré « chômé et payé » sur l'ensemble du territoire.

LE 14 JANVIER DÉCRÉTÉ JOURNÉE NATIONALE DE LA SOUVERAINÉTÉ RETROUVÉE AU MALI

Chaque 14 janvier, les Maliens sont désormais invités à manifester leur attachement à leur « souveraineté retrouvée ».

Cette journée est initiée en mémoire à la grande mobilisation des Maliens le 14 janvier 2022 pour dénoncer les sanctions de la CEDEAO et l'UEMOA. A cette occasion, une leçon spéciale sur la souveraineté est dispensée ce vendredi dans les écoles.

Renforcer le sentiment patriotique, célébrer le drapeau national, saluer le courage, la détermination et la résilience du peuple malien. Ce sont entre autres les objectifs de cette journée nationale. Selon les autorités de la transition, cette commémoration permettra de renforcer la conscience d'appartenance à la nation malienne et de réaffirmer l'attachement à la souveraineté.

Ainsi, le 14 janvier est désormais déclaré chômé et payé sur toute l'étendu du territoire national, en lien avec la grande « mobilisation pa-



triotique » tenue à la même date 2022, que les autorités de la transition déclarent « patriotique ».

LE PEUPLE INVITÉ À SOUTENIR LA REFONDATION DU PAYS

Dans un communiqué, le gouvernement appelle tous les Maliens de l'intérieur et ceux établis à l'extérieur « à rester mobilisés pour la refondation du Mali et à donner toute la solennité requise à la commémoration de la Journée nationale de la souveraineté retrouvée ».

Rappelons qu'il y a une année, les autorités de la transition appelaient à une mobilisation générale. Les populations avaient répondu massivement présent en réaction aux sanctions de la CEDEAO et l'UEMOA prises le 9 janvier 2022 à Accra au Ghana contre le Mali.

Source : afrique-sur7.ci

COMMERCIAUX

MAD Sécurité est une société de Gardiennage recrute vingt-cinq (25) Commerciaux



PROFIL DU CANDIDAT

- Etre motorisé
- Avoir au minimum bac+2

Les candidats intéressés peuvent déposer leur dossier de candidature comportant (CV, et demande d'emploi) au siège de la société à Bougouba face Soterco

Tél: 61 75 00 52 // 71 67 19 90





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;

- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites;

Article 6: Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Reconnaissance des mérites africains : **Birama B. Sidibé** parmi les 100 Africains les plus réputés



Notre compatriote, Birama Boubacar Sidibé figure parmi les 100 africains les plus réputés. C'est ce qui ressort du moins l'édition 2022 de la reconnaissance des mérites africains. Discret, M. Sidibé est un spécialiste des questions de développement et de l'investissement privé. Il a développé une passion pour l'innovation technologique dans le domaine de l'agriculture.

Birama B. Sidibé a, aussi, assumé des rôles et responsabilités variés au cours de sa riche carrière internationale. Ainsi, il a été successivement : Directeur général de Shelter Afrique, Haut cadre et Vice-président de la Banque Africaine de Développement (BAD). Fort de cette expérience, M. Sidibé a été nommé au poste de Directeur des opérations de la Banque islamique de développement (BID).

Haut cadre malien, pétri de compétence et de bonne réputation Birama Boubacar Sidibé a brigué la présidence de la Banque Africaine de Développement en 2015.

De retour dans son pays d'origine, le Mali en 2015, ce banquier de renommée internationale s'adonne aux activités de conseil, de mobilisation des investisseurs au profit du secteur privé. Administrateur de Société, il a aussi été membre du Comité d'attribution du prix africain de l'alimentation, présidé par l'Ex-Président Obasanjo du Nigeria.

M. Sidibé a créé au Mali le premier laboratoire de biotechnologie agricole pour la production de semences élités, dont le rayonnement va bien au-delà de nos frontières.

Signalons que cette élection de Birama Boubacar Sidibé parmi les 100 Africains les plus réputés est une fierté pour le Mali.

Ki-zerbo

malikile.com
 La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

74 mai **Malikilé**
 MIGRATION IRREGULIERE :
 48 MALIENS PERISSENT EN MER

19^{ème} session du CA du CERFITEX à Ségou : Des résultats importants enregistrés !

Le Ministre de l'industrie et du Commerce, Mahmoud Ould Mohamed, a présidé, les travaux de la 19^{ème} session du Conseil d'Administration de la structure du Conseil d'Administration du Centre de Recherche et de Formation pour l'industrie textile (CERFITEX). Au menu de cette session, l'adoption du procès-verbal de la 18^{ème} session du Conseil d'Administration, la situation d'exécution des recommandations de la 18^{ème} session, les rapports d'activités et l'état d'exécution du budget, le programme d'activités et le projet du budget 2023...



Au cours de cette session, le budget 2022 du Centre, équilibré en recettes et en dépenses se chiffre à plus d'un milliard soixante-dix millions trois cent quatre-vingt-cinq mille (1 070 385 000) F CFA. Pour l'année 2023, le budget prévisionnel s'élève à un milliard cent cinq millions cent quatre-vingt-treize mille (1 105 193 000) FCFA. Malgré tout, le Centre a pu exécuter sa mission principale, notamment la formation des ressources humaines qualifiées pour l'industrie de manière générale et celle du textile en particulier. Le Centre ambitionne s'ériger en centre d'excellence pour la filière coton-textile au Mali et dans la sous-région.

A l'entame de la session, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Mahmoud Ould Mohamed a soutenu que la crise multidimensionnelle que traverse notre pays, a sérieusement impacté la mise en œuvre des certains programmes. C'est ainsi que le crédit notifié n'a été que de cinq cent soixante-trois millions cinq cent sept mille trois cent qua-

tre-vingt-neuf (563 507 389) F. CFA. Le montant exécuté est de cinq cent vingt-deux millions cent soixante un mille deux cent quatre-vingt-trois (522 161 283) F CFA, soit un taux d'exécution de 92,66%. « Cette session sera aussi l'occasion pour les administrateurs d'évaluer le chemin parcouru en matière de formation des ressources humaines qualifiées pour les industries cotonnières du Mali et de la sous-région, en leur apportant l'expertise nécessaire pour la production et la transformation de qualité du coton et de ses sous-produits, tant il est vrai que le coton représente 15% du PIB du Mali », a-t-il précisé.

Poursuivant son intervention, le ministre de l'Industrie et du Commerce Mahmoud Ould Mohamed, dira que le CERFITEX établit ainsi la synergie entre l'agriculture et l'industrie, deux secteurs en pleine évolution technologique dans la sous-région. Au Mali, la filière coton-textile occupe environ 3 millions de travailleurs et constitue le deuxième produit d'ex-

portation après l'or. Il s'ensuit que le CERFITEX est une réponse à la création d'emplois des jeunes. « L'année qui vient de s'achever a été marquée par l'accompagnement des plus hautes autorités du pays pour la création de deux sociétés de productions de fils au Mali et la relance de la COMATEX-SA. Pour les deux nouvelles sociétés, il est attendu une transformation d'environ 45 000 tonnes de fibres de coton et la création de 50 000 emplois directs et indirects. « Dans ce processus, le CERFITEX est un outil indispensable et constitue le bras technique du ministère de l'Industrie et du Commerce pour la réalisation effective, le suivi de ses projets et la mise à disposition de ressources humaines qualifiées », a-t-il renchéri, avant de réitérer le soutien et l'accompagnement des autorités de la Transition au CERFITEX dans l'atteinte de ses objectifs assignés.

■ Ibrahim Sanogo

Coopération : Le Mali et l'Algérie renforcent leur coopération militaire



Les travaux de la 16^{ème} session du Comité Mixte Algéro-malien, chargé du suivi de la coopération Militaire et Technique, ont pris fin le vendredi 13 janvier 2023 dans l'enceinte du Ministère de la Défense et des Anciens Combattants. C'était sous la coprésidence du Chef d'Etat-major Général Adjoint des Armées, le Général de Brigade Ousmane Wélé DIALLO et du chef de la délégation de l'Etat-major algérien en visite de travail au Mali, le Général Berkale TOUFIK, représentant le chef d'Etat-major Général de l'Armée de la République Démocratique Populaire de l'Algérie. Ont pris part à cette rencontre plusieurs responsables des 2 parties. Le but de ces travaux de 3 jours était de faire le point de la coopération militaire entre les 2 pays, identifier les besoins prioritaires (Formations et équipements) des 2 parties et définir les activités à effectuer pour l'année 2023. A l'issue des travaux, un procès-verbal a été signé entre les 2 parties. Avec cette signature, le Mali et l'Algérie entendent renforcer leur coopération surtout en matière de défense. Le chef de la délégation de l'Etat-major Général

de l'Armée de la République Démocratique Populaire de l'Algérie, le Général Berkale TOUFIK a remercié les 2 délégations pour leurs efforts et leurs contributions pour la tenue de ce Comité Mixte algéro-malien. Il espère que ces travaux de 3 jours permettront de renforcer davantage la coopération militaire entre les 2 pays dans la lutte implacable engagée contre les groupes armés terroristes.

Le Chef d'Etat-major Général Adjoint des Armées, le Général de Brigade Ousmane Wélé DIALLO a, pour sa part, rassuré que les 9 activités qui ont été retenues lors de la dernière Session du Comité Mixte, dont 5 activités en Algérie et 4 activités au Mali, ont permis de renforcer le lien de fraternité et d'amitié entre les 2 pays. Il a saisi l'occasion pour transmettre sa profonde gratitude, au nom du CEMGA, au Chef d'Etat-major Général de l'Armée de la République démocratique Populaire de l'Algérie pour son appui et son accompagnement aux Forces Armées Maliennes. Selon le Général Wélé, la tenue annuelle de ce comité mixte témoigne l'inébranlable engagement des 2 armées à cheminer ensemble dans la lutte

contre le terrorisme et les criminalités transfrontalières.

Après l'étape de l'Etat-major Général des Armées, la délégation a mis le cap sur le Ministère de la Défense et des Anciens Combattants où elle a clairement échangé à huis clos avec le Secrétaire Général dudit Ministère, le Général de Division Sidiki SAMAKE.

Pour rappel, le Mali a une longue tradition de coopération militaire avec l'Algérie. Pour concrétiser cela, un Accord de coopération militaire et technique a été signé entre les 2 pays, le 26 décembre 2001 et ratifié le 19 juin 2003.

En Octobre 2005, le Comité Mixte algéro-malien chargé du Suivi de la Coopération Militaire et Technique a été créé. Ce Comité se réunit tous les ans et tient ses travaux alternativement au Mali et en Algérie. La première session du comité a eu lieu en 2006 et sa 15^{ème} et dernière Session s'est tenue à Alger du 15 au 17 février 2022.

Source : FAMA

Infrastructures : Le nouveau siège de la direction de l'Office Central des Stupéfiants inauguré

La cérémonie d'inauguration du nouveau siège de la Direction de l'Office Central des Stupéfiants (OCS), a été présidée le vendredi 13 janvier 2023, par le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le général de brigade Daoud Aly Mohammedine. Ont pris part à cette cérémonie le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, Mahamadou Kassogué, le directeur de l'Office Central des Stupéfiants, le Colonel-major Fousseini Keita, le maire de la Commune II, Abba Niaré.

Le nouveau siège de la Direction de l'Office Central des Stupéfiants est bâti sur une superficie de 2.097, 50 m². L'infrastructure ainsi inaugurée a coûté 1.800.025.507 FCA. Il faut rappeler que les travaux de ce nouveau siège de l'Office Central des Stupéfiants, ont démarré le 2 Décembre 2020 pour s'achever en Novembre 2022.

Dans son intervention, le directeur de l'Office Central des Stupéfiants, le Colonel-major Fousseini Keita a saisi cette occasion pour saluer le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile qui a décidé d'imprimer sa touche à tous les secteurs relevant de son giron. Il a aussi rappelé quelques missions de l'Office Central des Stupéfiants, notamment celle re-



lative à la police judiciaire en matière de lutte contre le trafic illicite de drogues.

Il a exprimé sa gratitude aux autorités de la Transition pour la construction de ce joyau architectural. Il a fait une mention spéciale au Directeur des Finances et du Matériel du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, le Colonel Joseph Coulibaly.

Selon le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le général de brigade Daoud Aly Mohammedine, la dizaine d'années que l'Office Central des Stupéfiants, a fait dans le contrat de bail, faute de locaux qui lui sont propres : un état de fait qui interpellait fortement les plus hautes autorités. « Il faut remarquer que le gouvernement de Transition, à travers le Plan d'Action qu'il a conçu et mis en œuvre, a inscrit plusieurs priorités avec des objectifs à atteindre à court et moyen termes. Parmi celles-ci figure, en bonne place, l'amélioration des conditions de vie et de travail des personnels à travers, notamment la construction, la rénovation et l'équipement d'infrastructures. C'est dans la poursuite de cette politique qu'est intervenue la construction de ce bâtiment désormais siège de l'Office Central des Stupéfiants, dont les travaux ont été entièrement financés par le budget national. L'importance de l'Office Central des Stupéfiants quand on sait que la drogue est un facteur de décadence physique, psychologique et sanitaire pour ses consommateurs, une manne financière pour les individus malveillants de tous genre, groupes criminels et terroristes. Elle est aussi un terrible stimulant dans la cruauté et la barbarie pour les criminels. D'où les mesures devant être prises par l'État pour circonscrire le fléau de la consommation et du trafic des Stupéfiants », a-t-il déclaré.

Enfin, le ministre Daoud Aly Mohammedine a chaleureusement remercié le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goita pour sa clairvoyance et son sens élevé de patriotisme. L'illustration parfaite en est la réalisation d'infrastructures, l'acquisition régulière de moyens logistiques, notamment les matériels roulants, l'armement, les équipements spéciaux et les formations adéquates.

La cérémonie a pris fin par la coupure du ruban symbolique et la visite guidée des nouveaux locaux.

■ Ibrahim Sanogo



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

« Journée de Souveraineté retrouvée » : Choguel Kokalla Maïga rend hommage au Peuple malien

A Ségou dans le cadre de la célébration de la « Journée de Souveraineté retrouvée », le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga a rendu hommage au peuple malien pour son soutien constant aux autorités de la Transition mais aussi au président de la Transition pour sa vision pour un Mali nouveau.



En souvenir de la grande mobilisation contre les sanctions « illégales, illégitimes et inhumaines » de la CEDEAO et de l'UEMOA, les autorités de la transition ont institué le 14 janvier « Journée nationale de la Souveraineté retrouvée ». A cette occasion, une conférence débat sur le thème « Souveraineté Retrouvée pour la refondation du Mali » a été organisée à l'Université de Ségou. Conférence débat à laquelle le Premier ministre a été invité par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique, le professeur Amadou Keita. Dans son discours, le maire de la commune

de Sébougou a rendu un vibrant hommage aux autorités de la transition pour leur sacrifice au service du Mali. Comme des millions de Maliens, cet élu communal estime que le Mali a retrouvé son honneur et sa fierté sous la Transition rectifiée. « **Jamais, l'affirmation du Mali en tant que nation ne s'est autant exprimée. Le 14 janvier prouve que la devise du Mali "un peuple -un but -une fois" n'est pas un vain mot** », a-t-il laissé entendre avant d'inviter les Maliens à maintenir ce cap de patriotisme pour la réussite de la refondation.

« Assimi Goïta, notre héros »

Si beaucoup de Maliens saluent le Premier ministre pour le combat de la refondation, lui, il remercie le chef de l'État, le colonel Assimi. Lors de la conférence débat à Ségou, il a rendu un vibrant hommage au colonel président. « **Après la guerre, chaque peuple a besoin d'un héros. Notre héros, il est connu de tous les Maliens. Il s'appelle Assimi Goïta** », a déclaré le Premier ministre qui a également salué la montée en puissance de l'armée malienne.

Grace à la gouvernance du président de la

Transition, les Maliens, selon le premier ministre, peuvent parler avec fierté, sont applaudis partout. « **Ce qui a changé, c'est le leadership. C'est parce que nous avons eu un nouveau leader qui a une claire conscience de pourquoi il est venu et s'est entouré des hommes qui voient dans la même direction que lui** », a fait remarquer le chef du gouvernement.

Le sens du 14 janvier

Le 14 janvier est désormais une journée chômée, payée et fêtée sur l'ensemble du peuple malien. Les autorités ont pris cette décision en reconnaissance au peuple.

Pour Dr Choguël Kokalla Maïga, la journée du 14 janvier doit être gardée en mémoire, de gé-

nération en génération. Cette journée, à son entendement, est la preuve que le peuple malien ne change rien contre sa dignité, contre son honneur. « **Nous souhaitons que, dans la mémoire de tous les Maliens, les plus jeunes, les universitaires, les femmes, ce jour soit retenu comme l'un des plus grands jours de notre pays** », a-t-il laissé entendre. Cette cérémonie a été également une occasion pour lui de rendre hommage au peuple malien qui a accepté de souffrir, pendant la période de l'embargo, dans la dignité tout en apportant son soutien ferme aux autorités de la transition. « **Le 14 janvier, c'est votre date. C'est désormais la date des jeunes, des moins jeunes, des femmes, des hommes, des paysans, des prêchours...** », dit-il avant d'ajouter « nous vou-

lons rendre un hommage à tout le monde, à tous les Maliens. Nous voulons vraiment que cette fête soit une fête nationale, une fête à laquelle tous les Maliens adhèrent ».

Par ailleurs, le premier ministre a salué le président de la Transition pour lui avoir accordé sa confiance et son soutien ferme depuis sa nomination en tant que chef du gouvernement. « **Le président m'a accordé, dès le premier jour, son soutien et sa confiance** », précise-t-il.

Il faut rappeler que plusieurs personnalités dont des responsables du M5-RFP ont pris part à cette rencontre.

Anguimé Ansama



Analyse sur 2022 : Le président du parti DCA, Souleymane Dembélé, satisfait des autorités de la transition

Le président du parti Demain C'est Aujourd'hui (DCA), honorable Souleymane Dembélé, a bien voulu nous accorder un entretien. Il parle des événements majeurs ayant marqué l'année 2022 réitère son soutien aux autorités de la Transition et appelle à des élections apaisées, crédibles et transparentes en 2023 dans un Mali en paix et en sécurité.

Honorable Souleymane Dembélé, vous êtes président du parti Demain C'est Aujourd'hui (DCA) dont la devise est : « Patriotisme, unité et travail », et a pour slogan : « Ensemble pour un Mali restauré », L'année 2022 vient de s'achever, pouvez-vous nous dire quels sont les événements majeurs qui vous ont marqué particulièrement ?

Souleymane Dembélé : En 2022, le Mali a connu plusieurs difficultés, à commencer par les sanctions injustes, illégales et inhumaines de la CEDEAO. La clairvoyance de nos autorités, notamment le président de la Transition, le colonel Assimi Goita, le Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maiga et l'ensemble du gouvernement a permis aux Maliens de faire face avec honneur et dignité à ces sanctions. Ensuite, il y a eu les effets de la crise sanitaire, liée à la Covid-19 qui ont fortement impacté tous les secteurs d'activités de notre pays et au-delà.

2022, c'était également l'affaire des 49 militaires ivoiriens, disons des mercenaires en mission de déstabilisation de notre pays. Cette affaire a entraîné une vive tension diplomatique entre le Mali et la Côte d'Ivoire, deux pays frères et voisins qui entretiennent des relations séculaires.

Sur le plan politique, 2022 a vu l'adoption du chronogramme électoral de la transition fixant les dates des élections. Une Commission de rédaction de la nouvelle Constitution a été également mise en place par le président de la Transition. Cette Commission a déjà fini son travail et le président de la Transition a nommé une nouvelle Commission pour la finalisation

de l'avant-projet de texte. Pour moi, un autre fait majeur en 2022 est incontestablement l'intervention historique du Premier ministre par intérim, le colonel Abdoulaye Maiga, à la Tribune des Nations Unies où il a livré le message du Mali et l'aspiration profonde des Maliens.

Sur le plan syndical, on peut se réjouir de la tenue de la Conférence sociale sur le travail qui a pour objectif de favoriser l'élaboration et la signature d'un pacte de stabilité sociale, aux fins de circonscrire les grèves intempêtes des syndicats dans tous les secteurs.

2022, c'est également le dénouement heureux du bras de fer entre le gouvernement et les syndicats d'enseignant au sujet de leur article 39. Dieu merci, finalement, ces derniers ont accepté le paiement des primes et indemnités.

On peut parler des appuis faits en faveur du monde rural, notamment les subventions sur les engrais et l'aliment bétail, l'acquisition des tracteurs, et l'équipement des pêcheurs.

Il est connu de tous, 2022 a été marquée par la cherté de la vie avec l'embargo de la CEDEAO et la guerre ukrainienne. Nous tenons à féliciter les autorités de la transition une fois de plus pour les énormes efforts consentis pour soulager les citoyens.





Toute l'année 2022 a vu la montée en puissance des Forces armées maliennes (FAMA) sur le théâtre des opérations contre les terroristes. C'est le lieu de féliciter et remercier vivement les autorités de la transition pour l'équipement en armes de dernière génération de nos FAMA pour neutraliser l'ennemi et leur formation au respect des droits humains et du droit humanitaire. Des questions souvent évoquées par les organisations de défense de droits de l'homme.

Sur le plan international, l'un des événements majeurs en 2022 est l'éclatement de la guerre entre la Russie et l'Ukraine. Un conflit en cours mais qui a montré la place prépondérante de la Russie en matière d'approvisionnement de certains produits alimentaires au plan mondial.

La saisie de l'ONU par le gouvernement malien contre la France est également à signaler à l'actif des autorités de la transition, même si à présent le Conseil de sécurité n'a donné une suite.

Je me félicite des résultats concrets engrangés par les autorités de la transition. Je profite de l'occasion pour féliciter le président de la Transition, le colonel Assimi Goita, qui a défini trois principes clés devant dorénavant guider les relations de partenaire avec le Mali, notamment : « **Le respect de la souveraineté**

du Mali ; le respect des choix stratégiques opérés par le Mali ; la défense des intérêts du peuple malien dans les prises de décisions ».

Au parti Demain C'est Aujourd'hui (DCA), nous partageons cette philosophie, car convaincus que nul ne peut aimer le Mali mieux que les Maliens eux-mêmes, encore moins connaître les intérêts du Mali plus que les Maliens.

Mieux, je suis profondément convaincu que l'indépendance et la souveraineté d'un pays ne peuvent s'acquérir qu'au prix du sacrifice, de la patience et du don de soi de chaque citoyen.

Nous sommes en 2023, année des élections référendaire, des conseillers des collectivités et législatives, quels sont vos vœux et attentes ?

SD : D'abord, je souhaite que l'année 2023 apporte la santé, la paix, la sécurité, et la stabilité dans le pays. Je souhaite également que 2023 soit une année de création d'emplois pour les jeunes et qu'elle favorise le retour des déplacés internes en raison de la crise sécuritaire dans leurs localités respectives et qu'ils y restent en paix et s'adonnent à des activités de promotion individuelle et de développement local.

Aussi, je souhaite que 2023 soit le début d'élections apaisées, crédibles et transparentes. Mais, j'estime que les élections ne peuvent se tenir que dans la paix et surtout la sécurité.

Parlant toujours des élections, au Parti DCA, nous sommes tout à fait d'accord avec les autorités de la transition en ce qui concerne la réforme constitutionnelle, contrairement à d'autres voix qui demandent l'abandon du projet. Et pour cause, au parti DCA, nous sommes convaincus que c'est cette réforme constitutionnelle qui fera sortir notre pays de l'ornière, car elle apportera des réponses à certains points qui entravent le fonctionnement de nos institutions. Alors, nous sommes favorables à cette réforme constitutionnelle et partants pour les prochaines élections.

Enfin, pour la nouvelle année 2023, je formule des vœux de santé, de bonheur, de prospérité et de succès à tous les Maliens et Maliennes. Qu'Allah protège et bénisse le Mali et l'épargne de ses ennemis. Qu'Allah accorde sa grâce, sa clairvoyance et sa baraka à nos dirigeants pour conduire à bon port le bateau Mali au souhait des Maliens et des Maliennes.

■ **Propos recueillis Maffenin Diarra**

Révision Annuelle des Listes Électorales (RALE) : MODELE Mali note un déficit de communication autour des opérations

Le 14 janvier 2023, la mission de l'Observation des Élections au Mali, MODELE Mali a publié son rapport de synthèse Nationale des informations recueillies sur l'ensemble du territoire, l'Observation de la révision annuelle des listes électorales (RALES) de la période du 1er au 31 décembre 2022. Les observateurs ont noté un déficit de communication autour des opérations de la RALE et de la vulgarisation de la nouvelle loi électorale par les partis politiques.



La Mission d'observation des élections au Mali (MODELE Mali) a déployé ses 75 observatrices et observateurs à long terme (OLT), pour observer la Révision Annuelle des Listes Électorales (RALE) dans la majorité des communes des 49 Cercles et des 6 communes du district de Bamako. Cette activité se déroule conformément à l'article 52 de la Loi n°2022-019 du 24 juin 2022, portant Loi électorale, qui prévoit que les listes électorales font l'objet d'une révision annuelle du 1er octobre au 31 décembre de chaque année. Le communiqué publié le samedi 14 janvier 2023 indique que, le travail des commissions a consisté en l'établissement des tableaux rectificatifs et leur transmission aux autorités pour acheminement à l'AIGE ainsi qu'à la rédaction des procès-verbaux de clôture des opérations de la RALE.

En effet, le document souligne que les diffi-

cultés récurrentes rencontrées par les commissions administratives ainsi que par les populations lors des périodes de RALE sont entre autres, la transmission tardive des documents nécessaires dans certaines localités, notamment à Gourma Rharous lors du démarrage des activités ainsi qu'à l'insécurité ayant empêché l'opérationnalisation de plusieurs commissions administratives, notamment à Niafunké et à Gourma Rharous. A ces défis, s'est ajoutée une faible affluence des citoyens lors de cette opération de révision des listes électorales.

Aussi, il indique que les populations font généralement preuve de peu d'engouement pour la RALE et cela s'explique par plusieurs raisons. Il s'agit, entre autres aspects, de l'insuffisance d'informations sur l'importance de ces opérations de révision ; de l'accès difficile à certaines communes pour des raisons de sé-

curité et d'inondations.

Le communiqué stipule que les activités politiques sont presque inexistantes dans l'ensemble des régions couvertes par la MODELE. Les observateurs ont noté un déficit de communication autour des opérations de la RALE et de la vulgarisation de la nouvelle loi électorale par les partis politiques. « **Cependant, les partis politiques, dans leur majorité, ont participé aux commissions administratives de la RALE. Au cours du mois de décembre, plusieurs partis politiques, comme l'ADEMA et la CODEM, ont protesté au niveau national contre l'avant-projet de Constitution** », assure le communiqué.

Dans la Région de Sikasso, il souligne que les activités en rapport avec le processus électoral ont eu lieu dans le cercle de Sikasso, en l'occurrence la vulgarisation de la Loi électorale



et de l'avant-projet de Constitution par le Conseil National de Transition à l'attention de l'administration locale et de la société civile. « Dans la région de Mopti, on a noté l'organisation d'un tournoi de football de l'URD à Mopti, le lancement des activités du Mouvement politique BENKAN à Djenné. Dans la région de Tombouctou, des partis comme la CODEM, l'UM-RDA, l'ASMA, l'UDD, le MPR, l'APR et le YELEMA font beaucoup parler d'eux avec des structures qui changent de configuration selon les cercles (sections, sous-sections et comités) ».

Situation Sécuritaire

Il en ressort que dans la plupart des régions observées, la situation sécuritaire est volatile. Les forces de défense effectuent des passages sporadiques suivis par ceux des groupes terroristes présents de manière permanente et qui disent vouloir se venger de la prétendue collaboration des populations avec l'armée malienne. « Dans la région de Kayes, des groupes djihadistes radicaux qui tentent de s'implanter dans la région inquiètent les populations. En plus du phénomène djihadiste, on a noté également des braquages à main armée par des individus non identifiés sur les différents axes routiers de cette région. Dans la région de Koulikoro, le contexte sécuritaire est relativement stable dans les cercles de Dioïla, Kangaba, Kati et dans la commune de Koulikoro. Par contre, il est de plus en plus volatile dans plusieurs endroits des cercles de Nara, Banamba et Kolokani.

Dans la région de Ségou, notamment dans les communes de Sansanding, Doura, Farako Djibougou et Sibila (cercle de Ségou), des problèmes existent entre les Peulhs et les chasseurs Donzos. Les populations de la région sont inquiètes par rapport à la réactivité jugée insuffisante des Forces de défense et de sécurité face à la menace des groupes armés non identifiés. Dans la région de Sikasso, les forces de sécurité sont présentes mais pas de façon permanente dans toutes les communes comme Danderesso et Klela où demeure la menace des groupes terroristes. Dans la région de Mopti, il a été observé des patrouilles de militaires maliens qui sillonnent quelques grands axes routiers afin de traquer et/ou dissuader les bandits armés et les groupes djihadistes très actifs. Dans la région de Tombouctou, les menaces terroristes accentuent la peur et le doute, au sein des populations, sur la capacité de l'État à assurer leur protection. Cette situation d'insécurité a été rendue plus complexe avec une augmentation du nombre des déplacés dans le cercle de Tombouctou ; les mauvaises récoltes qui coïncident avec une hausse du prix des denrées alimentaires avec pour conséquence immédiate une augmentation de l'insécurité alimentaire à Goundam ; une inondation de plusieurs localités dont le cercle de Diré qui a été le plus impacté. Dans la région de Gao, notamment dans le cercle de Ménaka, le contexte sécuritaire se caractérise par des enlèvements

de personnes et d'animaux, et des assassinats ciblés. On note toujours un déplacement important des populations vers le chef-lieu de la commune. Les attaques se poursuivent à Kadji, commune de Gounzoureye, un site qui abrite les déplacés venus de Tessit (cercle d'Ansongo) », détaille le communiqué.

Comme recommandations, la MODELE a formulé entre autre le nécessaire renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire, pour permettre aux citoyennes et citoyens de vaquer librement à leurs occupations quotidiennes et être en mesure de participer pleinement aux prochaines élections ; l'accélération du processus d'installation de ses coordinations (démembrements) dans les régions, cercles, communes, ambassades et consulats, conformément aux articles 22, 23 et 24 de la Loi électorale ; la confirmation de la tenue du référendum constitutionnel le 19 mars 2023, étant donné le retard dans l'installation de ses coordinations ; La mise en place dans les meilleurs délais du cadre de concertation permanent avec l'administration, les partis politiques et la société civile tel que prévu à l'article 4 de la Loi électorale ; La mise en place dans les meilleurs délais du processus d'accréditation des observateurs tel que prévu à l'article 39 de la Loi électorale ; la révision du mandat et des missions des commissions administratives chargées de l'élaboration des listes électorales afin d'aboutir à des commissions plus professionnelles ; l'adoption de stratégies de prise en compte, dans le fichier électoral, des nouveaux majeurs ainsi que des populations déplacées internes ; La mise en place d'une véritable politique de communication autour de l'importance des listes électorales et du fichier électoral ; la redéfinition du mandat et des missions des commissions administratives chargées de l'élaboration des listes électorales afin d'aboutir à des commissions plus professionnelles ; l'intensification des activités d'information autour de la loi électorale pour son appropriation et l'intensification des activités de sensibilisation et de mobilisation en faveur de l'organisation d'élections libres, transparentes, crédibles et sans violences.

■ Maffenin Diarra

Célébration de la journée de la souveraineté retrouvée : L'esprit patriotique renaît

Dans le cadre de la commémoration de la journée de la souveraineté retrouvée, le ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des relations avec les institutions, Pr Ibrahim Ikassa Maiga, a assisté, le jeudi 13 janvier 2023, à une leçon-modèle au groupe scolaire de Sogoniko. C'était en présence du secrétaire général du ministère de l'éducation nationale, Kinane Ag Gadega, de la directrice de l'académie d'enseignement de Bamako rive droite Touré Zahiatou Ayouba, du directeur du centre d'animation pédagogique de Sogoniko, du maire de la Commune VI et des légitimités traditionnelles. Quant au Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maiga, il a lancé les activités au lycée technique. Entre temps, les autres membres du gouvernement étaient déployés dans les capitales régionales pour le même exercice. La machine de la refondation de l'État est incontestablement en marche...



En reconnaissance au peuple malien sorti en pompe le 14 janvier 2022, contre les sanctions illégales, illégitimes et inhumaines de la CEDEAO et de l'UEMOA, les autorités de la transition ont institué la journée nationale de la souveraineté retrouvée. La célébration de cette journée vise à renforcer le sentiment patriotique et magnifier la souveraineté retrouvée du Mali, qui repose désormais sur les 3 principes définis par le Chef de

l'Etat, le Colonel Assimi Goita, conformément à la vision du peuple malien, à savoir : le respect de la souveraineté du Mali, le respect des choix stratégiques et de partenariats opérés par le Mali et la défense des intérêts vitaux des populations maliennes dans toutes les décisions prises.

Enseignant jusque dans la moelle épinière, le ministre de la refondation de l'Etat, le Pr Ibrahim Ikassa Maiga, a surpris plus d'un. Il n'a

pas hésité à prendre la craie pour fournir des explications aux élèves. Aussi, il a insisté sur les concepts suivants : la patrie, le patriotisme, la souveraineté. Ce geste est l'illustration parfaite de l'engagement des autorités de la transition de faire du Mali un émergent. Conformément aux orientations des plus hautes autorités, l'acte 1 de cette célébration a été la montée des couleurs, suivie de l'intonation de l'hymne national. Cette activité est



pleine de sens car elle est l'expression de la souveraineté du Mali.

L'acte 2 a consisté dans l'animation de la leçon modèle sur la souveraineté, le patriotisme dans une classe de 9ème année à l'école de Sogoniko. Pendant environ 45 minutes, les élèves ont activement participé à la leçon. Dans son intervention, le ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des relations avec les Institutions, Pr Ibrahim Ikassa Maiga a salué et félicité, le département en charge de l'éducation, l'administration scolaire, le corps enseignant, les élèves et parents d'élèves du groupe scolaire de Sogoniko pour la détermination, l'engagement patriotique et le professionnalisme.

En lançant les activités, le ministère de la Refondation de l'Etat, chargé des relations avec les Institutions, a affirmé que cette journée est fondamentale surtout pour la jeune génération qui doit comprendre que l'élément le plus important de l'Etat, c'est l'indépendance et la souveraineté. C'est ce qui permet d'envisager l'avenir le plus sereinement. Et si cela est, nous devons tout mettre en œuvre pour désormais protéger notre indépendance à tous égards. C'est tout le sens qui est donné à la commémoration de cette journée. « **Les notions qui ont été abordés avec les élèves**

sont fondamentales dans le cadre de cette commémoration, la patrie, le patriotisme et les actes de patriotisme. Ce que je voudrais en évoquant les actes de patriotisme, ils ont cité des citoyens à la tâche. Le cultivateur qui travaille pour nourrir le reste de la nation, le maçon au pied du mur pour bâtir des édifices mais également tous les autres travailleurs. Ce qui caractérise le patriote, au-delà de travailler, c'est de travailler avec conscience, c'est de produire sainement

et de le faire dans l'amour de la patrie, dans l'amour des autres citoyens. C'est défendre les intérêts de la patrie vis à vis des ennemis de la nation. Parce que notre Mali a des ennemis aussi. En jouant votre rôle de patriote, de citoyen conscientieux, il faut le faire avec abnégation pour protéger le reste de la nation », a-t-il insisté.

■ Ibrahim Sanogo



Décryptage : 2023 : De vrais débats pour le Mali

En décembre dernier, la notion d'engagement était au cœur du décryptage. Pour ce début d'année 2023, espérons essentiellement la sécurité et la paix pour le Mali et le monde.



Résilience des Maliens

Pour se projeter vers 2023, faisons une rétrospective de l'année 2022. Au Mali, 2022 a pris du relief par une série d'événements : sanctions économiques et financières de la Cedeao et de l'Uemoa, expulsion de l'ambassadeur de France, cruauté de l'EIGS et d'Aqmi contre les populations du Liptako-Gourma, départ de Barkhane, mort en détention de Soumeylou Boubèye Maïga (ancien Premier ministre), arrestation et condamnation des 49 soldats ivoiriens, abstention de la CMA aux mécanismes de mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation. Ces événements sont structurants dans les rapports entre le Mali et le reste du monde. Même si la résilience des Maliens a été forte face aux sanctions de la Cedeao. Ce qui redonne espoir. Dans l'espace Cedeao, deux événements charpentent 2022 : le coup d'état du capitaine Ibrahim Traoré au Burkina Faso et la tentative de putsch contre le Président bissau-guinéen, Umaro Sissoco Embaló. Peu à peu, les putschs s'apparentent à des tsunamis, induits par le narcoterrorisme et la mauvaise gestion des Etats.

À l'échelle du monde, l'évènement majeur qui

s'impose, c'est le retour de la guerre en Europe avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie dont les conséquences géopolitiques et géoéconomiques (dépendance énergétique et crise alimentaire) secouent notre planète. La guerre en Ukraine sonne aussi le retour des blocs Est-Ouest, où les jeux d'influence entre la Russie et les pays de l'Otan empiètent sur la liberté et la paix dans le monde. Tout cela est imbriqué. Mais que souhaitons-nous pour 2023 ?

Travailler à l'émergence de la jeune génération

Adieu 2022, bienvenu à 2023. Pour 2023, nous devons être dans une quête de sens permanente pour donner des raisons d'espérer aux futures générations. À ce titre, je souhaite de vrais débats sur l'avenir du Mali, sur les rapports de force, la préservation des intérêts des Maliens, l'unicité du pays, les enjeux sécuritaires, la gouvernance, le retour à l'ordre constitutionnel.

Lesquels débats ont été jusque-là pollués par l'inflation des postures où on se soucie plus d'être du bon côté que d'avoir une vraie réflexion. Au point qu'il s'est développé une ten-

dance à proclamer l'unicité du pays tout en continuant à ne pas pouvoir se déplacer librement dans les régions sous emprise narcoterroriste comme le Liptako Gourma. Pourtant, la cohésion nationale en dépend, ainsi que la survie de l'Etat. Pour 2023, j'espère que des nécessaires et vrais débats d'idées se feront sur le futur du Mali, sur l'intérêt de l'exécutif pour les populations du Liptako-Gourma.

J'espère aussi que des pertinents débats auront lieu pour rassembler les Maliens, pour mieux préparer les scrutins à venir en vue d'un retour à la démocratie, si fragile soit-elle, et pour travailler à l'émergence de la jeune génération dans la gouvernance. Enfin, je souhaite que l'opinion publique malienne s'exprime davantage sur les vulnérabilités du pays, de manière objective, pour construire une vision plus clairvoyante du Mali. De débats éclairés doivent avoir lieu sur le projet de nouvelle constitution avant le referendum (mars 2023), qui sera un bon indicateur des élections à venir : collectivités territoriales (juin 2023), législatives (octobre-novembre 2023) et présidentielle (février 2024). Pour cela, nous devons sortir de ce « malianisme », cette tendance à tout ramener à nous. Or nous

sommes tous liés les uns aux autres par la culture, la géographie, l'histoire, la langue, etc. Espérons ! Pas seulement au Mali.

Piétonisation du chemin de la paix

D'autant que 2023 est l'année des scrutins présidentiels dans l'espace Cedeao : Nigéria (février), Sierra Leone (juin), Liberia (octobre). Par exemple, l'élection présidentielle nigériane servira de point de référence pour évaluer la capacité de ces Etats à organiser les scrutins. 2023 est aussi une année préélectorale dans l'espace Cedeao. Sur la ligne de départ, le Sénégal et le Mali, deux voisins de l'éphémère fédération du Mali. Au regard du contexte politique et sécuritaire tendu du Sahel, il serait difficile de faire abstraction d'un spectre de possibles troubles, liés aux élections, mais que nos Etats doivent gérer. C'est dire qu'il y a une urgence à initier des politiques publiques durables pour minimiser les risques d'aggravation des conflits.

Pour y faire face, nous devons créer de nouveaux outils de planification, créer des lieux de débats démocratiques et de médiation. Dans ce cadre, il n'est pas inutile de recenser et d'inscrire dans la gouvernance les multiples actions locales et citoyennes des territoires. Il y a de la piétonisation du chemin de la paix. Sans cela, ni le déni, ni le baratin ne sauront résister aux risques d'affaiblissement, tant les peuples peuvent avoir un sentiment de lassitude et de désillusion. Ce n'est pas pour rien qu'ils croient de moins en moins à l'action publique. Espérons que 2023 soit une année de transition, de quête de sens, entre les régimes de transition et les régimes démocratique dans le Sahel. Inutile de paniquer à l'idée de ne pas réussir, mais il faut au moins œuvrer à trouver l'équilibre entre les enjeux politiques et les enjeux socio-économiques, pour arrêter de subir la carence sécuritaire. Pour terminer, cette question : que pouvons-nous faire pour contribuer à la paix, à la sécurité et au développement ?

D'ici-là, je souhaite le meilleur pour 2023 à toute la planète.

Mohamed Amara
Sociologue

Affaire URD : Gouagnon Coulibaly dézingué

Pour le premier vice-président de l'URD, PR Salikou Sanogo, le président nouvellement « installé de force par la force publique » à la tête du parti union pour la république et la démocratie (URD) et son clan sont des « indésirables ». Non seulement ils n'incarnent les valeurs du parti, ils sont comme une « paria » car étant de véritables opposants au processus de refondation.

Par ces temps-ci, l'URD traverse la crise la plus grave depuis sa création, crise marquée par des questions de leadership qui opposent le camp du vice-président Pr Salikou Sanogo au camp des nouveaux adhérents conduits par le 14ème Vice-Président, Gouagnon Coulibaly. Malgré toutes les démarches tendant à la contenir via les « principes et valeurs, Pr Salikou Sanogo n'a pas pu sauver la situation « très peu reluisante » pour le parti.

L'heure est propice pour briser le silence. Devant un parterre d'hommes de média, le samedi 7 janvier dernier au Mémorial Modibo Kéita, le vice-Président du parti, Pr Salikou Sanogo, a apporté sa part de vérité sur ce qu'il convient d'appeler désormais « L'Affaire URD ». C'était en présence d'éminentes personnalités du parti, notamment le Président d'honneur du parti, Bandiougou Bidia Doucouré, la Présidente d'honneur Mme Coulibaly Salimata Cissé, l'épouse de Feu Soumaïla Cissé, de la classe politique ou de la société civile.

En effet, l'URD dirigée au niveau national par un Bureau Exécutif National (BEN) élu par le Congrès pour un mandat de cinq (5) ans s'est dotée, à l'issue du 4ème congrès ordinaire les 21 et 22 décembre 2019 à Bamako, d'un nouveau président réélu, l'honorable Soumaïla Cissé, avec comme premier Vice-Président Pr. Salikou SANOGO pour un mandat de cinq ans. Mais, le décès de l'honorable Soumaïla Cissé le 25 décembre 2020 va chambouler l'agenda du parti. Alors que le pays était déjà engagé dans le processus de transition en cours et l'élection présidentielle annoncée pour février-mars 2022, le parti a enregistré les adhésions de Boubou Cissé et de Mamadou Igor Diarra. Très rapidement, les ambitions présidentielles de ces deux hommes allaient faire sur-

face et introduire dans le fonctionnement du parti des pratiques aussi violentes que malsaines et contraires à tous les principes et à toutes les valeurs autour desquelles Soumaïla Cissé et ses camarades ont fondé l'URD.

Genèse de la crise

A l'appel à candidature pour la désignation du futur candidat du parti à l'élection présidentielle, ils ont tous les deux fait acte de candidature mais se sont inscrits immédiatement dans une machination tendant à la modification des règles du jeu en la matière au sein du parti, règles du jeu qui ne prennent en compte à leurs yeux que le seul critère sur lequel ils pensaient pouvoir en imposer à tous : l'argent. Contrairement aux dispositions en vigueur qui veulent que le candidat du parti à l'élection présidentielle soit choisi par le BEN, ils exigent que cela soit fait par les sections qu'ils ont pris soin préalablement de tenter d'instrumentaliser dans ce sens.

Pour atteindre leur but, le plan de ces camarades contestataires a consisté tout d'abord à tenter de provoquer un blocage au niveau des instances dirigeantes du parti afin de pousser à un changement de directoire en favorisant l'arrivée à la tête du parti de leurs hommes. Ainsi, les camarades du BEN engagés dans ce projet ont transformé les réunions du Secrétariat Exécutif et du BEN en séances d'invectives, de grossièretés et de contestations.

Les avis des Présidents d'honneur Younoussi Touré et Bandiougou Bidia Doucouré, sollicités à la demande même de certains de ces camarades contestataires ont été tout simplement rejetés par ceux-ci, de même que la décision de la Commission Nationale d'Arbitrage et de Conciliation. Or, dans les deux cas, l'avis émis était de surseoir à l'organisation de tout congrès extraordinaire et de tout changement au sein de la direction du parti jusqu'au prochain congrès ordinaire du Parti prévu en 2024. L'utilisation de la violence par ces camarades a atteint son paroxysme lors de la conférence nationale au cours de laquelle certains se sont livrés à la surprise générale des participants,

à des actes des plus répréhensibles. N'ayant pu obtenir gain de cause lors de la conférence nationale, ils entreprennent d'initier une pétition pour l'organisation d'un Congrès extraordinaire. Le Congrès Extraordinaire est bel et bien prévu par les textes de l'URD mais à certaines conditions dont une est la demande par les 2/3 des membres du BEN. La pétition initiée avait pour but de réunir les signatures de ces 2/3, sauf que ceci n'a jamais pu être atteint ; mais pour arriver à leurs fins, les initiateurs de cette pétition ont fait signer des personnes non-membres du BEN, au moins un membre du BEN décédé et ont utilisé la signature de plusieurs autres membres du BEN à leur insu. Ces faux ayant été constatés lors de l'analyse du dossier de convocation de leur Congrès extraordinaire, explique Pr Salikou Sanogo, « nous avons tout simplement notifié aux demandeurs un défaut de quorum qui ne nous permet pas de convoquer la tenue dudit Congrès ». Ils sont passés outre et ont organisé le 16 janvier 2022 un Congrès au cours duquel le 14ème Vice-Président, Gouagnon Coulibaly a été choisi comme Président du parti tout en gardant sans changement le reste du bureau exécutif national.

A en croire le Vice-Président de l'URD, ni la charte des partis, ni les textes de l'URD ne prévoient une pétition pour convoquer les instances. C'est dire que le processus de convocation et d'organisation dudit Congrès Extraordinaire a violé toutes les dispositions statutaires et réglementaires du parti.

Scénario judiciaire

« La seule fois que nous avons eu recours à la justice dans le cadre de ce dossier, c'était pour demander de ne pas permettre l'organisation d'un Congrès Extraordinaire qui n'a pas été régulièrement convoqué. Pour les autres fois, ce sont nos protagonistes dans ce conflit qui nous ont entraînés devant les tribunaux, contrairement à ce qu'ils tentent de faire croire », a tenu à préciser Pr Salikou.

L'enquête à la suite de laquelle le juge d'instruction du 9ème cabinet du Pôle Économique et Financier a inculpé et non détenus les nommés Gouagnon Coulibaly, Mme Coulibaly Kadidiatou Samaké, Kalilou Samaké, Mohamed Nouhoum Maïga et Ali Bazzi pour faux et complicité a été engagée à la suite d'une plainte pour faux et usage de faux contre X. Cette

plainte a été introduite par trois membres du BEN dont les signatures ont été utilisées sans leur consentement et à leur insu dans le cadre de la pétition pour la convocation de leur congrès extraordinaire. Pour les besoins de la cause, ils sont allés jusqu'à fabriquer et à utiliser de faux cachets du Parti.

De tout ce qui précède, la Direction du parti a procédé à l'exclusion de 11 responsables y compris Gouagnon Coulibaly et à la suspension pour 6 mois de 18 responsables pour ces fautes graves commises.

Parallèlement, le sieur Gouagnon Coulibaly a saisi le tribunal de grande instance de la commune 5 aux fins de confirmation de son élection en qualité de Président du parti. Contre toute attente à la date du 04 avril 2022 ladite juridiction a fait droit à sa demande, en annulant également les sanctions prises contre eux et en enjoignant à Salikou Sanogo de procéder à la passation de service à Gouagnon Coulibaly au bout de 72 heures à compter de la signification de la décision sous astreinte de 500.000 Fcfa par jour de retard. Et le vice-Président rappelle que l'URD n'est pas un service, mais un parti politique géré par des textes qui émanent de la loi portant charte des partis politiques. Ni les textes de l'URD ni la charte des partis n'ont prévu « de passation de service ». Cette décision controversée de confirmation de ce jugement est intervenue à la cour d'appel de Bamako contre laquelle un pourvoi en cassation a été formé. « Nous sommes dans l'attente d'une décision de la cour suprême du Mali », a informé le Vice-président de l'URD, qui a, de passage, salué « l'esprit de loyauté et de refus de succomber à la tentation de l'argent, de nombreux militants au niveau des sections, à l'intérieur comme à l'étranger ». C'est le souci de nombreux militants de préserver les valeurs du parti, en plus de leurs convictions personnelles, qui conforte dans cette lutte. Loin de s'interférer dans le cours de l'action judiciaire, Pr Salikou Sanogo et ses soutiens ne sont pas prêts à courber l'échine face à ces pratiques au sein de la formation politique. « Aucun leadership imposé ou fortement contesté, dépourvu de toute vertu, en déphasage avec nos principes et nos valeurs ne saurait asseoir une gouvernance vertueuse à la tête de notre parti », averti le vice-président de l'URD déterminé dans le bras de fer judiciaire qui l'oppose au camp de Gouagnon Coulibaly.



Clan Gouagnon, une paria ?

L'attitude de Gouagnon Coulibaly, « installé par la force publique » à la tête de l'URD, et qui a consisté à briser les serrures des portes du siège du parti, est non seulement « inconcevable », selon son adversaire Sanogo, elle a aussi « jeté le discrédit » sur le Parti. D'où la détermination du vice-président Salikou Sanogo à faire perpétuer les valeurs de paix, de justice, des principes, insufflées au parti par le défunt pour un avenir meilleur. « Le chemin peut être long et difficile, mais la vérité triomphera toujours », a-t-il rappelé.

Selon Pr Salikou Sanogo, aucune manœuvre ne va détourner l'URD du processus de la refondation dans lequel l'URD s'est engagée en tant que membres du FSD et du M5 RFP. « L'inévitable refondation en cours doit déboucher sur un État fort, un État qui saura unir et protéger la Nation, un État qui crée l'espoir, un État dans lequel la justice est sainement distribuée », a insisté le vice-président de l'URD. Et Pr Sanogo d'asséner : « Ceux qui ont adhéré à l'URD dans l'espoir de nous dévier de ce chemin que nous avons pris sous le leadership de feus Soumaila Cissé et Younoussi Touré doivent se résoudre à accepter qu'ils soient indésirables chez nous. Nous ne pouvons pas être avec eux et en même temps être soutiens de la transition. Fort heureusement nous n'avons d'ailleurs aucun contact ni une quelconque relation avec eux. »

D.C.A
Le SOFT

Exode rural : Un phénomène qui prend de l'ampleur

Au Mali, les grandes villes sont devenues des nids d'exode où se retrouvent les ressortissants de plusieurs localités rurales en quête de travail. La migration interne est de plus en plus pratiquée par les jeunes ruraux qui quittent leurs villages et campagnes à la recherche d'un avenir meilleur dans les localités urbaines. C'est donc un phénomène qui prend de l'ampleur

En effet, l'exode rural est aujourd'hui un phénomène de plus en plus fréquent au Mali. Les jeunes ruraux dans l'objectif d'accroître leur niveau de vie quittent leurs villages pour chercher du travail en ville. Ils laissent derrière eux les personnes âgées et les enfants qui ne peuvent produire suffisamment pour se nourrir. Confrontés à d'énormes difficultés lors de leur déplacement massif vers les villes et pendant leur séjour, les jeunes ruraux n'ont qu'un seul objectif « ramener quelque chose au village ». Des injures, maltraitance, manque d'abris et pour combler le tout loin des siens, les rêves

de beaucoup d'entre ces jeunes sont brisés après avoir mis les pieds dans les villes où ils sont censés avoir un avenir meilleur. Alors qu'autrefois ces jeunes ruraux attendaient la saison sèche (après les travaux champêtres) pour se rendre dans les grandes villes à la recherche de travail en attendant la prochaine saison pluvieuse, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui, les zones rurales sont presque vides en pleine saison pluvieuse, les jeunes dans leur quête d'une vie meilleure ne reviennent plus après avoir fait la découverte des merveilles des grandes villes. Surtout avec l'avènement de la crise sécuritaire les choses

se sont empirées. Une fois qu'un villageois quitte le village pour se rendre dans les zones urbaines où il n'y a plus de sécurité il ne revient plus. Ce qui a permis à Ousmane Djiré de dire que « cette crise sécuritaire a affecté partout au Mali mais les villages du nord et du centre sont les plus touchés. Autrefois avec l'agriculture et l'élevage les jeunes ruraux arrivaient à subvenir à leurs besoins, ce qui a changé aujourd'hui avec l'avènement de cette crise. On ne cultive plus. Tous les jeunes se sont déplacés vers les zones plus sécurisées, nos animaux sont enlevés par les GAT on ne peut plus rester dans ces villages ». Pour certain, l'exode rural est un vieux phénomène pratiqué tout au long de l'histoire humaine et se déroule aujourd'hui encore à l'échelle planétaire selon une intensité et des modalités diverses. Appelé aussi migrations rurales, il désigne le déplacement durable de populations quittant les zones rurales pour aller s'implanter dans des zones urbaines.

Les principales causes de l'exode rural au Mali





La pauvreté est le facteur majeur de l'exode rural au Mali. Les jeunes ruraux émigrent vers les grandes villes pour des raisons économiques et bien d'autres raisons souvent liées aux conditions de vie en milieu rural : gagner de l'argent pour se constituer un trousseau de mariage, soutenir financièrement leurs familles ou éviter un mariage forcé. Il y a aussi l'augmentation de la population rurale qui exige nécessairement la multiplication des lieux de travail, manque d'infrastructures industrielles au profit des lieux de production concentrés, besoin grandissant de main-d'œuvre dans les zones urbaines (industrie) et surtout les conditions de vie sont meilleures en ville.

« Nous nous rendons dans les localités urbaines pour chercher du travail parce qu'il n'y a rien à faire au village après les travaux champêtres. Chaque année après les récoltes au village je me rends à Bamako pour gagner de l'argent et subvenir aux besoins de ma famille », a déclaré Younoussa Ongoiba, un ressortissant du village de Gono région de Douentza.

Il nous confie qu'il pratique l'exode rural depuis plus de 15 ans maintenant avant la crise sé-

curitaire au Mali en 2008. « J'ai effectué mon premier voyage vers la capitale Malienne en 2008 avec un ami âgé de 21 ans. On a travaillé 7 mois à Bamako avant de retourner au village à l'approche de la saison pluvieuse ».

Les effets de l'exode rural

La recrudescence de l'exode rural peut poser des défis aux zones urbaines, tant pour les migrants que pour leurs nouvelles communautés. Le déplacement massif des jeunes ruraux dans les grandes villes peut entraîner le surpeuplement des villes occasionnant par suite la hausse du prix des loyers. Des implantations illégales et un taux de chômage plus élevé dans les villes entraînent l'insécurité alimentaire, la pauvreté, l'insuffisance des services de santé et le stress.

Que faut-il faire ?

Il est en effet important de créer une dynamique politique de développement rural, œuvrant pour la productivité de la terre, la viabilité économique, l'emploi rural par le biais notamment de régulations publiques des prix

et de la production alimentaire.

Lutter contre l'insécurité grandissante dans les milieux ruraux et procéder au retour des services sociaux de base dans les villages et campagnes. Reconnaître et valoriser la multifonctionnalité, utilités et significations économiques, sociales, culturelles et environnementales de l'agriculture. C'est dans ce cadre que l'agro écologie est nécessaire, car elle assure une productivité du travail élevée et offre des rendements à l'hectare supérieurs à l'agriculture conventionnelle tout en ayant des coûts de production très faibles.

Assurer un accès démocratique et équitable aux ressources, ce qui suppose de cesser radicalement les accaparements de terres, sources de toujours plus d'expulsion, de chômage, d'exode et donc de misère.

Veiller à ce que les agriculteurs aient à disposition de manière décente des semences de qualité (locales et améliorées), technologies de l'agriculture écologiquement intensive et outils manuels ce qui exclut les microcrédits à taux d'intérêt exorbitants.

Oumar Sawadogo
Source : Le Soft

Au Togo : Rare rassemblement de l'opposition

L'opposition togolaise a tenu samedi 14 janvier à Lomé son premier meeting dans la capitale après plus de deux années d'interdiction.

Lors d'une manifestation de l'opposition togolaise, en septembre 2017, à Lomé. Photo d'illustration. © Matteo Fraschini KOFFI / AFP
Depuis mars 2020 et la découverte du premier cas de Covid-19 dans le pays, toutes les manifestations de étaient interdites. Pour la première fois après plus de deux années, des militants de la – qui regroupe sept partis politiques de l'opposition et six organisations de la société civile – se sont rassemblés sur une petite place publique à Bè Kodjindji, l'un des fiefs traditionnels de l'opposition.

« Il faut que les Togolais se mobilisent »

La DMK avait déjà organisé un premier meeting fin novembre dans la ville de Vogan, située à environ 67km au nord-est de Lomé.

« J'ai le sentiment que nous venons de franchir encore une nouvelle étape dans la lutte que nous menons pour libérer le pays. Nous avons démontré qu'il est désormais possible d'organiser des meetings à Lomé et partout au , a déclaré à l'AFP Brigitte Adjamagbo-Johnson, coordonnatrice de la DMK. Il faut que la vie politique reprenne, il faut que les Togolais se mobilisent pour sauver ce pays, qui est en très

mauvais état, 60 ans après l'indépendance. »

Préoccupations sécuritaires

Tour à tour, les responsables de ce regroupement ont sévèrement critiqué la gestion du pouvoir en place. Ils ont également dénoncé le « silence » des autorités sur .

« Le gouvernement ne dit plus rien sur les attaques terroristes dans le nord du pays (...) Nous sommes tous des Togolais et devons savoir ce qu'il se passe avec nos soldats », a martelé Gérard Adja, l'un des responsables de la DMK.

Depuis novembre 2021, le Togo a subi au moins cinq attaques dont deux meurtrières dans l'extrême nord du pays, présents de l'autre côté de sa frontière. En décembre, le président togolais Faure Essozimna Gnassingbé .

Source : JA avec AFP



En RDC : Plus de soixante morts en une semaine dans des attaques en Ituri

Plus de 60 personnes ont été tuées dans différentes attaques de groupes armés entre le 8 et le 13 janvier, dans le nord-est de la RDC, dans la province de l'Ituri.



Des soldats bangladais de la Mission des Nations Unies en RDC (Monusco) sur le site de déplacés de Rhoo, à 60 kilomètres de Bunia, la capitale provinciale de l'Ituri, 19 décembre 2021. © ALEXIS HUGUET/AFP

Vingt-quatre corps ont été retrouvés les 8 et 9 janvier après des attaques de représailles attribuées à la (Coopérative pour le développement du Congo), un groupe armé de plusieurs milliers d'hommes qui revendique protéger la population Lendu face à la communauté Hema et à l'armée nationale Joint par téléphone par l'AFP, le chef militaire de la Codeco, Désiré Londroma, reconnaît la paternité de ces attaques « pour venger la mort » d'un enseignant Lendu tué selon lui dimanche par des miliciens Hema.

Série de tueries

Ensuite, jeudi 12 janvier, « neuf corps » ont été retrouvés, ceux de « deux femmes, cinq hommes et deux enfants », après une nouvelle série d'attaques attribuées à la Codeco, a in-

diqué sous couvert d'anonymat un acteur humanitaire présent dans la zone.

Vendredi 13 janvier, c'est cette fois plus au Sud, sur les rives du lac Albert marquant la frontière avec l'Ouganda, que des attaques ont eu lieu. « Vendredi soir nous avons retrouvé cinq corps et samedi, 16 autres » a déclaré à l'AFP Mibidjo Panga Mandro, chef de la chefferie de Bahema-Banywagi, où se sont déroulés les faits.

Vendredi soir encore, le directeur de l'hôpital d'Aungba, dans le territoire de Mahagi, « a été tué, abattu par des hommes armés non identifiés », selon la société civile sur place. « Ce sont les miliciens Hema du groupe Zaïre qui ont tué notre médecin », a affirmé le chef militaire de la Codeco, laissant entendre de possibles représailles.

Les effectifs des forces armées « réduits »

Et mercredi, à l'extrême sud de la province, dans le territoire d'Irumu, « huit autres civils ont été assassinés, cette fois par les rebelles

ADF », a déclaré à l'AFP Dieudonné Lossa, coordonnateur de la société civile de l'Ituri. Les Allied Democratic Forces (ADF) sont un groupe armé d'origine ougandaise, présent dans l'est de la RDC depuis 25 ans, qui a prêté allégeance à l'État islamique.

Dieudonné Lossa a dit regretter que les effectifs des forces armées de RDC aient été « réduits » en Ituri, pour en « ramener » plus au sud « au Nord-Kivu ». Il souhaite interpellier le président congolais Félix Tshisekedi sur « ce qu'il se passe en Ituri ».

Après les attaques des Codeco, des dizaines de milliers de personnes, majoritairement Hema, ont fui leurs villages pour chercher la protection des Casques bleus de l'ONU dans le camp de Rhoo, à 45 km de Bunia. « La population du camp a plus que doublé », s'alarme sur Twitter Médecins sans frontières (MSF), une des rares ONG encore présentes sur place, et « plus de 70 000 personnes » y sont désormais « rassemblées dans des conditions désastreuses ».

Source : JA

Coupe de France : Pays de Cassel défiera le PSG en 1/16e de finale

Qualifié pour les 16es de finale de la suite à une victoire 3-1 contre la Berichonne Châteauroux, le attendait de connaître son adversaire. , on retrouvait les Nordistes face à (R1) ce samedi. Un match

longtemps indécis et très fermé. Dans les dernières minutes, a su faire la différence et a marqué par l'intermédiaire d'Ahmed Bouzar (83e). Mais Pays de Cassel a eu de la ressource pour aller chercher une séance

de tirs au but sur un but sur penalty du capitaine Alexis Zmijak. Après ce match nul 1-1, Pays de Cassel s'est imposé 5-4 lors des tirs au but. Le match entre le Paris Saint-Germain et Pays de Cassel se tiendra lundi 23 janvier à 20h45 alors que le tirage au sort des 1/8e de finale se sera déroulé en amont de cette affiche entre le leader de la Ligue 1 et le pensionnaire de R1.

Source : Foot Mercato



COUPE DE FRANCE

Potentiel 16ème de finale



Lundi 23 Janvier



Bélier (21 mars - 19 avril)

Entreprenant et motivé, vous aurez toutes les chances de réussir dans votre job. Vous irez de l'avant, prêt à vous impliquer à fond dans ce que vous ferez. S'il vous manque des éléments pour boucler un projet, vous serez tenace pour trouver une solution.

Rien ni personne ne vous fera dévier de votre idée, car vous serez persuadé qu'elle vous rapportera des euros. Vous aurez suffisamment les pieds sur terre pour ne pas vous lancer à l'aveuglette et vous prendrez des conseils pour atteindre votre but.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous aimerez votre activité et vous serez même content de partir au travail. Parce que vous l'aurez préparée, cette journée se déroulera bien, et tout ce que vous entreprendrez sera rondement mené et très apprécié par ceux qui vous entoureront.

Jupiter pourrait vous mettre des bâtons dans les roues ou en plein dans le flou dans vos histoires d'argent. En fait, il n'y aura aucun souci particulier, en dehors des vôtres, que vous vous emploierez à cultiver négativement. Réfléchissez de main.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

L'activité professionnelle continue d'être importante. Vous menez plusieurs tâches à la fois et elles pourraient vous épuiser cérébralement. Dans votre service, il peut manquer du monde. La productivité est en baisse et l'ambiance est électrique.

Gare aux dépenses inutiles. L'argent part aussitôt qu'il entre. Pour garder un budget stable, essayez de ne pas craquer dans les sorties. Vos amis pourraient être la cause de dépenses qui tombent mal. Des concessions sont à faire pour maintenir la stabilité.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

La configuration planétaire Soleil-Mars vous obligera à défendre votre gagne-pain ! Vous ne vous contenterez pas uniquement de remplir vos tâches habituelles. Vous demanderez directement à votre directeur un poste plus en phase avec vos compétences.

Votre partenaire aura tendance à faire chauffer la carte bleue du couple. Sans faire la morale ou donner des leçons, vous lui direz tout de même de faire extrêmement attention. En effet, il ne faudrait pas que cela devienne une habitude ! Surtout pas...



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous retrouverez un bon état d'esprit et, avec lui, la volonté nécessaire pour vous engager dans les entreprises qui vous tiendront à coeur et qui seront prioritaires. De très bonnes intuitions vous guideront, que vous aurez intérêt à mettre en pratique.

Vous traverserez une période de turbulence sur le plan financier. Méfiez-vous des promesses non tenues et des abus de confiance. Ouvrez l'oeil si l'on cherche à vous vendre une occasion en or de faire du profit et voyez à qui vous aurez affaire.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Votre planète de secours sera Mars. Vous puiserez votre force dans sa nature combative. Vous serez sur le point de craquer. Ce ne sera pas tant un emploi surchargé que le fait de devoir tout gérer qui vous énervera. Il ne faudra plus rien vous demander.

Il n'est pas dans vos habitudes d'élever la voix pour défendre vos intérêts, préférant en référer à la justice. Mercure vous convaincra de taper du poing sur la table. Votre image en pâtira peut-être, mais votre portefeuille aura beaucoup à y gagner.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous ruminez, car l'ambiance vous agace. De la déception survient dans votre vie professionnelle. Vous êtes peu visible et les collègues évoluent sans vous. Ce climat met le feu aux poudres. Évitez de dire vos états d'âme. De la frustration est inévitable.

Si vous faites du shopping, fixez-vous des limites. Des coups de coeur sont différés. Vous réalisez manquer de moyens pour conjuguer les loisirs et les charges. Un peu de frustration est à venir. Laissez passer la journée avant de faire un achat onéreux.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Porté par un réseau efficace, vous travaillerez et avancerez de manière sereine. Défendre un projet ou conduire une mission difficile ne vous fera pas peur. En assumant vos charges et vos devoirs, ami Scorpion, vous accumulerez les compliments.

Si dans un premier temps, vous ne réaliserez pas de réelles économies, vous dépenserez votre argent plus intelligemment. Placements boursiers, création d'entreprise, cette journée sera cruciale pour prendre ou signer un engagement financier...



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous serez très consciencieux et votre perfectionnisme sera apprécié, pourvu que vous n'imposiez pas votre rythme et vos méthodes personnelles à tout le monde. Vous devrez tenir compte que chaque personne sera différente dans sa méthode de travail.

Vous aurez des ambitions financières que vous ne reniez pas. Au contraire, vous assumerez pleinement que l'argent sera loin d'être un sujet tabou. Pour preuve, vous vous démènerez pour en gagner, sans rechigner pour effectuer des heures supplémentaires.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous ne manquerez pas d'esprit d'entreprise, même si parfois Saturne vous donnera du fil à retordre dans votre secteur d'activité. Quelques réussites pourraient parsemer votre route professionnelle, non grâce à la chance, mais par votre travail acharné.

Sur le plan comptable, vous manquerez d'esprit d'initiative. Au pied du mur, il deviendra urgent de trouver une porte de sortie, mais Jupiter ne vous rendra pas la tâche facile. Lancez-vous un défi en frappant à la porte d'un interlocuteur financier.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Une nouvelle activité professionnelle vous tente. Des démarches sont amorcées pour décrocher un poste en affinités avec vos compétences. Uranus votre planète, vous donne envie de changer d'air. Quitter l'entreprise pour une nouvelle est une situation possible.

Essayez de garder votre trésorerie. Gare aux imprévus qui mangent une partie du budget. Si vous faites des achats, comparez les tarifs et ne tombez pas sur le premier article. Des coups de coeur restent probables. Ils peuvent être regrettés par la suite.



Poisson (19 février - 21 mars)

Porté par les bons auspices de Vénus, vous mettez votre talent au service de votre employeur, mais aussi à celui de votre créativité, et de votre réputation. Ami Poissons, pour reprendre un célèbre terme du cinéma, vous serez bancable ! En ce début de mois, vous allez vous assurer que les vases resteront communicants entre vos recettes et vos dépenses, histoire de vivre un mois sans soucis financiers... Votre partenaire vous fera une remarque : pour acheter plus, il faut gagner plus !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 1er juin 2022 en n°2022-24/sgg</p> <p>1110 Malikilé</p> <p>Crise au sein du RPM Dr Bocari Treta sommé d'organiser un nouveau congrès</p>	<p>Situation financière du Mali : Non le pays n'est pas en "défaut de paiements"</p> <p>1111 Malikilé</p> <p>Prochain sommet de la CEDEAO sur le Mali Revoilà le Cadre d'Echanges</p>	<p>Plus de 1000 personnes participent au Sommet de la CEDEAO</p> <p>1112 Malikilé</p> <p>Le Sommet de la CEDEAO tergiverse, le Mali s'assume!</p>	<p>Le Sommet de la CEDEAO : Les capacités de 50 membres du CNT renforcées</p> <p>1113 Malikilé</p> <p>La polémique entre le Mali et la CEDEAO</p>
<p>Journées de Réflexions et de Soutien à la Transition : La jeunesse invitée à jouer sa partition</p> <p>1114 Malikilé</p> <p>Dr Choguel Kokalla Maïga fait le bilan de l'an I de la rectification</p>	<p>Le Sommet de la CEDEAO : Les professionnels du secteur invités à s'approprier l'événement</p> <p>1115 Malikilé</p> <p>Barikou Faso CEDEAO : Issoufou Mahamadou, son médiateur contesté!</p>	<p>Adema - PASJ : Enfin le bitan de 10 ans de pouvoir</p> <p>1116 Malikilé</p> <p>Le top départ!</p>	<p>Mali : La hausse des prix des denrées alimentaires</p> <p>1117 Malikilé</p> <p>Le nîet du Mali à la force française Barkhane</p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23